



**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

91-93 BOULEVARD PASTEUR

CS61595

75015 Paris Cedex 15

T 01 53 15 70 00

WWW.CPR-AM.COM

CPR OBLIG 6 MOIS

**OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français**

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	6
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	21
Informations spécifiques	24
Informations réglementaires	25
Certification du Commissaire aux comptes	31
Comptes annuels	36
Bilan Actif	37
Bilan Passif	38
Hors-Bilan	39
Compte de Résultat	41
Annexes aux comptes annuels	42
Règles et méthodes comptables	43
Evolution de l'Actif net	47
Compléments d'information	48
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	56
Inventaire	57

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 6 Mois - S

Code ISIN : (C) FR0013215811

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 6 Mois - S, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de toutes zones géographiques. Les maturités des instruments seront sur du court et moyen terme. Les instruments auront une maturité maximale de 3 ans et 3 mois. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (ou WAM) sera comprise entre 0 et 12 mois. La durée de vie moyenne pondérée (jusqu'à l'extinction des instruments financiers) (WAL) du portefeuille sera inférieure ou égale à 18 mois.

L'objectif de gestion consiste à réaliser, grâce à un portefeuille d'obligations et autres titres de créances internationaux, une performance annualisée supérieure à celle de l'€STR capitalisé après prise en compte des frais courants sur la période de placement recommandée (minimum 6 mois).

En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmbenchmarks.eu.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque crédit via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs permettant d'évaluer les opportunités et les risques de marché. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détiendra des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de catégorie « Investment Grade » au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. La dégradation d'un titre/émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demande de remboursement des dépôts concernés. La société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille. La société de gestion suit une approche durable sur la base des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et +1.

Le risque de change est systématiquement couvert.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Oblig 6 Mois - S a une durée de placement recommandée supérieure à 6 mois.

CPR Oblig 6 Mois - S capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité très courte sur lequel il est investi.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 6 Mois - I

Code ISIN : (C) FR0013215803

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 6 Mois - I, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de toutes zones géographiques. Les maturités des instruments seront sur du court et moyen terme. Les instruments auront une maturité maximale de 3 ans et 3 mois. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (ou WAM) sera comprise entre 0 et 12 mois. La durée de vie moyenne pondérée (jusqu'à l'extinction des instruments financiers) (WAL) du portefeuille sera inférieure ou égale à 18 mois.

L'objectif de gestion consiste à réaliser, grâce à un portefeuille d'obligations et autres titres de créances internationaux, une performance annualisée supérieure de 0,15% à celle de l'ESTR capitalisée après prise en compte des frais courants sur la période de placement recommandée (minimum 6 mois).

En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmbenchmarks.eu.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque crédit via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs permettant d'évaluer les opportunités et les risques de marché. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détiendra des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de catégorie « Investment Grade » au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. La dégradation d'un titre/émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demande de remboursement des dépôts concernés. La société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille. La société de gestion suit une approche durable sur la base des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note global ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et +1.

Le risque de change est systématiquement couvert.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Oblig 6 Mois - I a une durée de placement recommandée supérieure à 6 mois.

CPR Oblig 6 Mois - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité très courte sur lequel il est investi.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Oblig 6 Mois - P

Code ISIN : (C) FR0013215795

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance internationaux.

En souscrivant dans CPR Oblig 6 Mois - P, vous investissez dans un portefeuille composé de produits obligataires, monétaires et de dépôts de toutes zones géographiques. Les maturités des instruments seront sur du court et moyen terme. Les instruments auront une maturité maximale de 3 ans et 3 mois. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (ou WAM) sera comprise entre 0 et 12 mois. La durée de vie moyenne pondérée (jusqu'à l'extinction des instruments financiers) (WAL) du portefeuille sera inférieure ou égale à 18 mois.

L'objectif de gestion consiste à réaliser, grâce à un portefeuille d'obligations et autres titres de créances internationaux, une performance annualisée supérieure de 0,3% à celle de l'ESTR capitalisée après prise en compte des frais courants sur la période de placement recommandée (minimum 6 mois).

En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.emmbenchmarks.eu.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion mobilise deux sources de valeur ajoutée : l'exposition opportuniste aux taux nominaux et l'exposition au risque crédit via des titres vifs ou dérivés de crédit. L'exposition crédit est déterminée à partir d'indicateurs permettant d'évaluer les opportunités et les risques de marché. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation. Le FCP détiendra des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de catégorie « Investment Grade » au moment de leur acquisition, c'est-à-dire de notations supérieures ou égales à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion et des dépôts effectués auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers. La dégradation d'un titre/émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demande de remboursement des dépôts concernés. La société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille. La La société de gestion suit une approche durable sur la base des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note global ESG.

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

D'autre part, la Société de gestion s'assure :

- Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés.

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et +1.

Le risque de change est systématiquement couvert.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Oblig 6 Mois - P a une durée de placement recommandée supérieure à 6 mois.

CPR Oblig 6 Mois - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations de maturité très courte sur lequel il est investi.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Compte rendu d'activité

Avril 2021

Le mois d'avril s'est accompagné d'une vague d'optimisme portant les marchés, notamment aux Etats-Unis d'où sont venues les principales nouvelles positives. La situation sanitaire locale continue en effet de s'améliorer et les dernières publications macro-économiques font état d'un redressement marqué, illustré notamment par la hausse du PIB (+6.4% en rythme annualisé vs. le T4 2020) et des dépenses de consommation. Si la situation économique en Zone Euro présente également des signes d'amélioration (bien que plus disparates entre pays), l'embellissement outre-Atlantique apparaît en net décalage par rapport au reste du monde qui voit sa situation sanitaire stagner (en Europe) ou se dégrader de façon critique (Inde et Brésil). Cette bonne tenue des marchés doit également au renouvellement des engagements des Banques Centrales à maintenir des conditions de financements favorables. La FED a en effet rassuré les marchés lors du dernier FOMC en précisant que la priorité était un retour à la normale du marché de l'emploi, condition nécessaire pour une inflation pérenne (non liée à des effets techniques), faisant ainsi s'éloigner la perspective à court-moyen terme d'un éventuel « tapering ». La BCE a de même laissé ses outils et sa communication inchangés, estimant que la situation économique et sanitaire nécessite encore un soutien à court terme. En dépit de ces annonces rassurantes, les niveaux des taux longs souverains sont montés tout au long du mois et valorisent la reprise économique et les anticipations de hausse d'inflation : la courbe allemande s'est notamment pentifiée (+5pbs à -0.57% pour le 5 ans, +9pbs à 0.09% pour le 10 ans), tandis que les taux US ont marqué le pas après la très forte hausse du mois précédent (-9pbs à 0.84% pour le 5 ans, -11pbs à 1.63% pour le 10 ans). Le sentiment positif de marché, alimenté par des données économiques solides et les bons résultats des entreprises publiés au cours du mois, a profité au Crédit et notamment aux segments les plus haut bêta. Les primes de crédit se sont ainsi resserrées sur les marchés dérivés (-2pbs à 50pbs pour l'Itraxx Main, -6pbs à 249pbs l'Itraxx Xover) mais encore plus sur les marchés cash (-6pbs à 85pbs pour l'indice BoA ML Euro Corporate) qui ont dégagé des performances stables pour l'Investment Grade, contrebalançant l'effet de la hausse des taux. Enfin, dans un contexte de publications des résultats d'entreprises, le marché primaire a marqué le pas sur le segment Investment Grade (atteignant 31Mds€) tandis que le volume des émissions sur le marché High Yield a atteint un record pour le mois d'avril (13Mds€), sans signe d'indigestion. Les niveaux de rendement sur le marché monétaire restent stables, autour du taux de dépôt, tout comme volumes d'émissions qui restent relativement faibles. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.565%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable et représente 32% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,88. Nous avons baissé la sensibilité crédit à 0,28. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre C- pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive. Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Mai 2021

Le mois d'avril a été peu pourvoyeur de surprises, et les thématiques du mois précédent sont restées à l'ordre du jour, avec notamment un redressement économique toujours fort aux Etats-Unis et qui se confirme désormais nettement en Europe où les campagnes de vaccination se sont sensiblement accélérées et connaissent un succès. Ce rétablissement des économies développées continue ainsi de concentrer l'attention des acteurs du marché qui s'interrogent de plus en plus sur la date d'un retour à la normale alors même que les anticipations d'inflation se renforcent. C'est dans ce contexte de crainte d'une normalisation des politiques monétaires et d'un retour au rythme d'achat de 60mds€ par mois par la BCE (contre 80 mds€ par mois actuellement) que les taux souverains se sont sensiblement écartés en première partie du mois. Les taux ont toutefois reflué vers leurs niveaux de début de mois après que la communication des membres du conseil des gouverneurs de la BCE a finalement apaisé ces craintes, décalant ainsi après l'été la décision de la diminution du rythme des achats (dans l'ensemble sur le mois pour les taux allemands : +1pb à -0.57% pour le 5 ans, +2pbs à -0.19% pour le 10 ans, +3pbs à 0.11% pour le 15 ans). Outre Atlantique, les taux sont restés globalement stables et ont fini plus serrés après un plus haut atteint à la mi-mois (dans l'ensemble sur le mois : -5pbs à 0.80% pour le 5 ans, -3pbs à 1.60% pour le 10 ans). La relative faiblesse du rapport d'avril sur l'emploi repoussant les anticipations d'un prochain durcissement de la politique monétaire et la mise en place par la Fed d'opérations de reverse repo permettent de contenir ce mouvement de hausse de taux.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Les marchés du crédit sont restés particulièrement stables dans ce contexte de volatilité des marchés de taux souverains et actions, les primes évoluant dans une fourchette étroite de quelques points de base. Les niveaux de primes sont ainsi restés quasiment inchangés, que ce soit le segment des dérivés (inchangé à 50pbs pour l'Itraxx Main, -1pbs à 248pbs l'Itraxx Xover) ou sur le cash (+1pb à 86pbs pour l'indice BoA ML Euro Corporate, -1pb à 303pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield). La saison de publication des résultats d'entreprises s'achevant a par ailleurs confirmé l'amélioration des fondamentaux des entreprises. L'activité primaire est enfin restée saine ce mois-ci, avec un montant d'émissions atteignant 53Mds€ sur l'Investment Grade (deuxième meilleur mois de l'année) tandis que le flux d'émissions High Yield est resté particulièrement nourri et reste dans la tendance des derniers mois (12Mds€ en mai). Les rendements offerts sur le marché monétaire sont stables, avec des niveaux proches du taux de dépôt, et les volumes d'émissions restent faibles. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.57%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable et représente 32% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,87 tout comme la sensibilité crédit à 0,28. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre C- pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive. Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Juin 2021

L'optimisme a prévalu au cours du mois de juin et le sentiment de marché positif, nourri par une reprise progressive de l'économie et une accélération des campagnes de vaccination, a porté les marchés financiers. La progression du variant Delta en Europe, très contagieux mais avec pour l'instant peu d'incidence en termes d'hospitalisation, a nécessité la prise de mesures restrictives au niveau des frontières qui n'ont pour l'instant pas suffi à contrarier la bonne tenue des marchés. La hausse de l'inflation aux Etats-Unis a par ailleurs continué de mobiliser l'attention des investisseurs même si la Fed affirme que cette hausse devrait être transitoire. Au vu des indicateurs économiques américains bien orientés, la Fed a ainsi délivré un message plus « hawkish » qu'attendu, préparant les esprits à une normalisation à venir de sa politique monétaire via d'une part la réduction progressive de son programme d'achat d'actifs, et d'autre part une hausse de taux (mais qui ne devrait pas avoir lieu avant 2023). Bien que prenant acte de l'accélération de la reprise économique dans la zone euro, la BCE continue quant à elle de délivrer une communication toujours très accommodante de sa politique monétaire, avec un maintien des conditions de financement favorables et un éloignement de perspectives d'un « Tapering ». Les taux souverains se sont dans ce cadre resserrés sur le mois, notamment sur la partie longue des taux allemands (-2pbs à -0.21% pour le 10 ans, -6pbs à 0.06% pour le 15 ans et -8pbs à 0.29% pour le 30 ans), de même aux Etats-Unis où les taux longs se sont également sensiblement resserrés (-13pbs à 1.47% pour le 10 ans, -20pbs à 2.09% pour le 30 ans) alors que la partie courte de la courbe s'est écartée (+11pbs à 0.25% pour le 2 ans, +9pbs à 0.89% pour le 5 ans). Les marchés du crédit ont ainsi bien performé ce mois-ci, profitant à la fois de la baisse des taux souverains et de la compression des primes, faisant fi de la hausse des chiffres de l'inflation et des inquiétudes liées à la possible réduction progressive du programme d'achat de la Fed. Les niveaux de primes se sont ainsi resserrés sur des niveaux particulièrement bas, que ce soit sur le segment des dérivés (-3pbs à 47pbs pour l'Itraxx Main, -16pbs à 232pbs l'Itraxx Xover) ou sur le cash et notamment sur les segments haut bêta et High Yield (-2pb à 84pbs, +0.43% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate illustratif du segment Investment Grade ; -7pb à 296pbs, +0.58% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro High Yield). Le marché primaire est resté très actif ce mois-ci, en particulier sur le High Yield (12,5 milliards d'euros), et la sursouscription des émissions continue d'illustrer le fort appétit pour la classe d'actifs. La période estivale et de publications des résultats d'entreprises approche désormais et l'activité primaire devrait ainsi ralentir au cours des deux prochains mois. Les rendements offerts sur le marché monétaire sont stables. Les niveaux sont proches du taux de dépôt, et les volumes d'émissions restent modérés. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.581%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable et représente 33% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,89 tout comme la sensibilité crédit à 0,29. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Juillet 2021

En juillet, la propagation du variant Delta a été une source croissante d'incertitude faisant craindre un impact sur la reprise économique. On constate toutefois que chaque nouvelle vague d'infections a eu un impact économique moindre que la précédente en raison de la vaccination et de l'adaptation des entreprises à la situation. Par ailleurs, en dépit de ces inquiétudes, les publications de résultats d'entreprises ont été globalement positives sur le mois, et la publication de données économiques en hausse (entre autres, le PIB américain du 2ème trimestre confirme le redressement de l'économie à un niveau d'avant crise) a compensé les inquiétudes liées à la situation sanitaire. Les politiques monétaires des banques centrales sont dans ce cadre restées inchangées. Le FOMC a confirmé ne pas intervenir sur son calendrier de réduction des achats d'actifs dans l'attente d'une réelle reprise du marché de l'emploi. Quant à la BCE, elle a indiqué qu'elle devrait maintenir sa politique actuelle pendant une très longue période, rassurant les marchés sur sa politique monétaire durablement accommodante. Dans cet environnement teinté d'incertitude sanitaire, les taux souverains se sont significativement orientés à la baisse des deux côtés de l'Atlantique (aplatissement de la courbe) : -15pbs à -0.74% et -25pbs à -0.46% pour les 5 et 10 ans allemands, -20pbs à 0.69% et -25pbs à 1.22% pour les 5 et 10 ans US. Les marchés du crédit Euro ont ainsi pleinement tiré profit de cette baisse marquée des taux tandis que les primes sont restées stables dans l'ensemble (inchangée à 47pbs pour l'Itraxx Main, +4pbs à 236pbs pour l'Itraxx Xover) et leur évolution n'a que marginalement influé la performance de la classe d'actifs : plus long en duration, l'Investment Grade est le segment qui a le plus progressé (+1.15% en performance totale alors que la prime est restée inchangée pour l'indice BoA ML Euro Corporate) tandis que le High Yield progresse de +0.40% en dépit d'un écartement des primes (+10pbs pour l'indice BoA ML Euro High Yield). Comme attendu, le marché primaire est resté très calme ce mois-ci (notamment passé la première semaine) du fait de la période estivale et de publications des résultats d'entreprises. Il devrait continuer à rester peu actif au mois d'août. Les rendements offerts sur le marché monétaire sont stables avec des niveaux proches du taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés bien qu'en légère hausse au cours du mois de juillet suite au retour de quelques émetteurs corporates sur le marché monétaire. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.571%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est stable et représente 36% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,86 tout comme la sensibilité crédit à 0,31. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive. Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Août 2021

Après un début de mois plutôt calme, les marchés se sont un peu agités sur fond de propagation du variant Delta en Asie faisant peser des risques sur les chaînes de production mondiales, et d'inquiétudes géopolitiques (prise de contrôle de l'Afghanistan par les Talibans, poursuite des efforts de renforcement de la régulation de Pékin sur plusieurs pans de l'économie). Un regain d'optimisme a marqué la deuxième partie du mois alors que les marchés ont pu profiter de statistiques positives aux Etats-Unis (création d'emplois et baisse du taux de chômage en juillet) tandis que la zone Euro poursuit sa reprise (PMI élevés à 59.5 en août, croissance de la Zone Euro de 2% au Q2) et que le niveau de contaminations liées au variant Delta reste contenu sur le territoire. Sur le volet politique et monétaire, les dernières « Minutes » publiées du FOMC, dans lesquelles certains membres de la FED ont réitéré qu'un plan de réduction des achats pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année, ont orienté les taux à la hausse aux Etats-Unis, rebroussant une partie du chemin effectué en juillet (+9pbs à 0.78% et +9pbs à 1.31% pour les taux 5 et 10 ans sur l'ensemble du mois). Les taux européens ont également emprunté le même chemin, notamment en fin de mois du fait de l'accélération de l'inflation en zone euro à 3% : +6pbs à -0.68% et +8pbs à -0.38% pour les taux 5 et 10 ans allemands. Il est également à noter parmi l'actualité des Banques Centrales qu'aucune nouvelle orientation n'a été donnée lors du sommet de Jackson Hole, si ce n'est que J.Powell a renforcé le message d'un très probable « tapering » qui se fera de manière très progressive et conditionné à un environnement économique favorable (ce qui a continué d'accompagner le mouvement de hausse des taux sur la fin du mois). Les marchés du crédit ont été remarquablement résilients ce mois-ci malgré la nervosité suscitée par les intentions de la Fed en matière

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

de sortie des politiques d'achats obligataires. Le niveau des primes est resté globalement stable sur le mois (-2pbs à 45pbs pour l'Itraxx Main mais léger écartement sur le crédit cash), ne contrebalançant ainsi pas le mouvement de hausse de taux (-0.40% en performance totale pour sur l'Investment Grade pour l'indice BoA ML Euro Corporate). Le segment High Yield, offrant toujours une prime attractive et une moindre sensibilité aux taux, a davantage bénéficié de la dynamique de croissance positive dans la Zone Euro (-7pbs à 229pbs pour l'Itraxx Xover, -3pbs sur la prime de l'indice BoA ML Euro High Yield) et a progressé de +0.34% sur le mois. Enfin, après avoir été très calme comme attendu en début de mois, la réouverture du marché primaire a été amorcée les dix derniers jours durant lesquels des émetteurs de tous segments (IG et HY) sont venus émettre des titres en simple ou multi-tranches, en hybrides ou en green bonds, et qui ont été largement demandés et souscrits comme en témoignent les niveaux très faibles des primes d'émissions par rapport au secondaire. Les rendements offerts sur le marché monétaire restent stables avec des niveaux majoritairement inférieurs au taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés bien qu'en légère hausse au cours du mois de juillet suite au retour de quelques émetteurs corporates sur le marché monétaire. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.57%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire représente 33% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,89 tout comme la sensibilité crédit à 0,33. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive. Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Septembre 2021

En septembre, une tendance haussière s'est enclenchée sur les taux dès le début de mois et a perduré en Europe. Les taux des pays « cours », tels que l'Allemagne et la France, ont rapidement pris note du message délivré par la BCE et se sont graduellement orientés à la hausse (+7 et 5bp sur la première quinzaine du mois). Lors de la conférence de la BCE, les données économiques ont été revues à la hausse avec un taux de croissance estimé à 5% pour 2021 (contre 4.7% auparavant) et un retour à des niveaux pre-covid d'ici fin 2021. Ainsi, le Conseil a donc pris la décision de ralentir le rythme d'achat du PEPP sur les prochains mois (autour de 70Md€/mois). Cependant, Christine Lagarde s'est montrée prudente dans son discours en soulignant que la décision n'était qu'un recalibrage, écartant l'idée d'un « tapering » stricto-sensu. Malgré ce ton rassurant, les investisseurs ont commencé à intégrer une normalisation généralisée à moyen terme réévaluant leurs anticipations d'évolution des taux. Ce sentiment a été renforcé lors des annonces successives en provenance de la FED et de la BOE, cette dernière ayant surpris en laissant la porte ouverte à une normalisation de sa politique de taux directeurs avant même la fin de son programme d'achats d'actifs. Au regard de l'amélioration du marché du travail, du niveau d'inflation et des estimations de croissance en hausse pour 2022 et 2023 aux US, Jerome Powell a clairement affirmé son intérêt à entamer une réduction des achats d'actifs d'ici la fin de l'année. A la lumière d'un tapering proche et d'une probable hausse des taux directeurs, la tendance haussière sur les taux s'est accélérée sur la fin du mois. Compte tenu des révisions de croissance et d'inflation à la hausse des deux côtés de l'Atlantique, les courbes se sont pentifiées. En effet, les tensions sur les taux se sont produites dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation portée par une hausse des prix des matières premières et surtout de l'énergie (pétrole, gaz) accentuant les craintes d'une inflation soutenue et persistante. En dépit d'une recrudescence des risques (illustrée par les craintes d'un défaut de paiement d'Evergrande en Chine, d'inflation persistante et d'une normalisation des politiques monétaires qui se profile), les marchés du crédit ont été remarquablement résilients ce mois-ci. Le niveau des primes est resté globalement stable sur le mois, aussi bien sur l'Investment Grade (-1pb à 85pbs pour l'indice ICE BofA Euro Corporate) que sur le High Yield (+1pb à 304pbs pour l'indice ICE BofA Euro High Yield), ne contrebalançant toutefois pas le fort mouvement de hausse des taux (-0.66% en performance totale pour l'indice BoA ML Euro Corporate, les obligations les plus longues en maturité ayant par ailleurs le plus souffert). L'ensemble des segments High Yield et de Corporate Hybrides ont également terminé en léger recul sur le mois en dépit de très légers écartements de primes. Du côté du marché primaire, l'activité a été une nouvelle fois soutenue, avec un volume total d'émissions atteignant 30Mds€. Les books ont été de façon générale sursouscrits, avec toutefois des niveaux de couverture en baisse pour les émissions sortant sur les niveaux les plus serrés. Les rendements offerts sur le marché monétaire restent stables avec des niveaux majoritairement inférieurs au taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés bien qu'en légère hausse au cours du mois de juillet suite au retour de quelques émetteurs corporates sur le marché monétaire.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +6 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.58%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire représente 33% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,89 tout comme la sensibilité crédit à 0,29. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive. Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Octobre 2021

En octobre, la hausse des taux s'est poursuivie de part et d'autre de l'Atlantique avec comme principaux catalyseurs, des anticipations de hausse des taux, une dynamique baissière de la croissance et un risque d'inflation moins transitoire que prévu. Contrairement à l'Europe, où les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur l'activité manufacturière, l'activité économique a repris de la vigueur aux Etats Unis. Les indicateurs avancés PMI flash récemment publiés ont montré que l'activité des entreprises américaines du secteur privé a continué de se renforcer à la fois dans le secteur manufacturier et dans celui des services alors que les tensions sur le marché de l'emploi tendent à se dissiper (taux de chômage en baisse à 4.8% en septembre contre 5.2% en août). Dans ce contexte, en plus des annonces Banques Centrales (planning de la BOE, FED), les investisseurs intègrent chaque jour un peu plus une normalisation des politiques monétaires et notamment un cycle de remontée des taux directeurs. La BCE a fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022 restant fidèle à ses propos sans donner plus de détail sur sa stratégie. En octobre, les marchés financiers ont réajusté les attentes de retrait des politiques monétaires accommodantes en réponse au changement de ton des banques centrales et des chiffres d'inflation plus élevés qu'anticipé, provoquant une hausse des rendements sur un fond de hausse de la volatilité. Les taux 10 ans ont continué leur progression : de 1.49% à 1.56% sur le mois pour le 10ans US, et de -0.22% à -0.11% pour le Bund 10 ans. Les anticipations de changement de cycle monétaire ont entraîné un aplatissement massif des courbes, tiré majoritairement par la remontée des taux courts. Du côté des obligations périphériques, les spreads ont souffert de ces anticipations et de la confirmation de l'arrêt du PEPP en mars prochain : le 10ans BTP-Bund spread a augmenté de 22bps contre 5bps pour le spread espagnol et 7 bps pour le portugais. La hausse des taux souverains a expliqué l'essentiel de la sous-performance du Crédit sur le mois, notamment sur l'Investment Grade (l'effet taux a contribué négativement à hauteur de -0.53% à la performance totale de -0.70% de l'indice BoAML Euro Corporate) tandis que les segments High-Yield et haut bêta ont souffert de la hausse des taux et des légers écartements des primes de risque. Comme habituellement au mois d'octobre avec la publication des résultats d'entreprises, le marché primaire a baissé en intensité mais est tout de même resté sur des niveaux élevés, notamment avec un regain d'activité sur la fin de mois (au total sur l'Investment Grade : 44Mds€ contre 40Mds€ en octobre 2020). Les rendements offerts sur le marché monétaire restent stables avec des niveaux majoritairement inférieurs au taux de dépôt. Les volumes d'émissions restent modérés à l'approche de la fin d'année. En moyenne, les banques françaises émettent autour de l'€STR à 3 mois et €STR +5 bps à 1 an. L'€STR termine le mois à -0.57%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire représente 31% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,91 tout comme la sensibilité crédit qui remonte à 0,37. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Nous optimisons la structure du portefeuille essentiellement via le marché secondaire. La partie 2-3 ans de la courbe continue d'offrir une prime de rendement attractive. Ainsi, nous la privilégions pour nos investissements tout en conservant une grande sélectivité sur les noms. Nous optimisons nos poches de liquidités sur des maturités courtes.

Novembre 2021

La volatilité sur les marchés obligataires a sensiblement augmenté en novembre et s'établit désormais à un point haut depuis avril 2020. La tendance à la baisse des taux souverains initiée depuis mi-octobre s'est ainsi accentuée ce mois-ci sur l'ensemble de la courbe alors que l'incertitude grandit concernant le ralentissement de la dynamique de croissance mondiale (avec notamment le secteur immobilier Chinois qui pourrait avoir un impact significatif sur la croissance mondiale). Ce ralentissement est de nature à repousser le timing des normalisations des politiques monétaires comme illustré par la dernière allocution de la Banque d'Angleterre qui a fortement surpris le marché en annonçant maintenir ses taux après avoir tenu des

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

pré-réunion très « hawkish ». Sur le plan macroéconomique, les perturbations des chaînes internationales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires continuent en effet de peser sur la production en dépit d'indicateurs PMI toujours bien ancrés en territoire positif, tout comme l'inflation qui continue d'atteindre des plus hauts, tirée par l'alimentation et l'énergie. L'inflation US est ainsi à un plus haut de 30 ans à 6.2% et l'inflation en zone euro a atteint 4,9% en novembre (en glissement annuel). Le risque inflationniste qui tend à perdurer a même poussé J-Powell à redéfinir le caractère transitoire de la dynamique inflationniste lors de sa dernière prise de parole. La résurgence des cas de Covid-19 en Europe avec l'apparition du variant Omicron est enfin un facteur décisif ayant participé au mouvement risk-off sur les actifs risqués, les investisseurs anticipant l'impact potentiel de nouveaux confinements sur la croissance. Dans ce contexte, les taux ont globalement baissé par rapport aux niveaux de fin octobre : les taux 10 ans sans risque ont baissé de respectivement -24bps et -17bps pour l'Allemagne et les US. Sur le mois les spreads des pays périphériques se sont légèrement écartés avec davantage de volatilité concernant le spread italien. Ce dernier a suivi l'écartement observé sur les swap spreads en repartant à la hausse mi-novembre dans un contexte d'aversion au risque grandissant. Après s'être resserré de -14bps par rapport à fin octobre, la prime italienne à 10 ans s'est ensuite écartée de +16bps pour finir en hausse de + 4bps sur le mois. Le spread 10ans portugais a lui augmenté de 5bps vs 1bp pour le spread espagnol. Les craintes liées au nouveau variant couplées à un potentiel impact négatif sur la dynamique de croissance ont permis aux taux longs de surperformer la partie courte. La tendance à l'aplatissement s'est donc poursuivie cette fois ci tirée par la partie longue. Les valorisations des marchés du crédit ont été sensiblement impactées en novembre sur fond de craintes de ralentissement de l'économie mondiale et d'augmentation des cas de Covid (notamment en lien avec un nouveau variant potentiellement résistant aux vaccins). Tous les actifs risqués ont été touchés par ce mouvement de « flight to quality » qui s'est matérialisé en un écartement significatif des primes de crédit qui s'est accéléré sur la deuxième quinzaine. L'assèchement de la liquidité alors que la fin d'année approche a par ailleurs accentué le recul de la classe d'actifs. La prime moyenne de l'indice BoAML Euro Corporate s'est ainsi écartée de +23pbs, le plus fort écartement depuis mars 2020. L'impact de performance a toutefois été plus qu'atténué par la forte baisse des taux (l'effet de la baisse des taux a contribué à hauteur de +1.25% à la performance totale de +0.18%). Les segments High Yield et haut bêta n'ont toutefois pas pu bénéficier d'un tel amortisseur du fait d'une moindre sensibilité aux taux souverains et d'un écartement plus fort (+59pbs pour l'indice BoAML Euro High Yield, -0.58% de performance totale). La dispersion sectorielle s'est renforcée, les obligations bancaires senior ayant affiché la meilleure performance alors que le secteur de l'énergie a sous-performé le reste du marché. Le marché primaire est resté particulièrement actif ce mois-ci en dépit de la forte volatilité du marché. Le volume des émissions High Yield est notamment resté à un niveau élevé ce mois-ci (12Mds€). Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire est en baisse à 28% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,9 tout comme la sensibilité crédit qui baisse légèrement à 0,34. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Le fonds a été impacté ce mois-ci par le fort écartement généralisé des spreads de crédit. Nous avons profité de l'activité soutenue du marché pour réaliser des arbitrages et nous avons par ailleurs réduit notre exposition à des noms qui ont bien performé ces derniers mois et dont les niveaux de valorisations nous semblent élevés, particulièrement dans un contexte de résurgence potentielle du COVID et de risque de fermeture des économies. Notre positionnement sur le crédit dans son ensemble reste toutefois globalement positif et nous prévoyons de réinvestir les liquidités en nous positionnant sur de nouveaux points d'entrée attractifs ou en profitant du marché primaire.

Décembre 2021

En décembre, la résurgence des cas de Covid-19 dans le monde et l'émergence du variant Omicron ont ajouté de l'incertitude quant à la solidité des données économiques. La vague actuelle a conduit certains pays de la zone euro à réintroduire des mesures de confinement, affectant particulièrement les voyages, le tourisme et les loisirs. La hausse des coûts de l'énergie, qui constitue un vent contraire pour la consommation, a atteint des sommets en décembre, sous l'effet des tensions géopolitiques. Le prix de référence du gaz en Europe a atteint un record de 180 euros par mégawattheure avant de s'effondrer à la fin du mois, et a terminé en baisse de 25% par rapport à la fin novembre. Au cours du mois, les taux ont progressivement augmenté suite aux réunions des banques centrales. Les taux d'intérêt des principaux pays européens, comme l'Allemagne et la France, ont rapidement pris note de la déclaration de la BCE et ont progressivement augmenté. La BCE s'est montrée moins accommodante que prévu. Le PEPP sera maintenu au premier trimestre « à un rythme inférieur à celui du trimestre précédent » avant d'être interrompu en mars 2022. Les données économiques ont été

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

révisées à la baisse pour 2022 et à la hausse pour 2023, avec des projections de croissance du PIB réel à 5,1% en 2021, 4,2% en 2022 et 2,9% en 2023. Du côté américain, lors de la dernière réunion du FOMC de l'année, la Fed a adopté un ton plus hawkish pour sa politique. Compte tenu de l'amélioration du marché du travail, des déséquilibres de l'offre et de la demande liés à la pandémie et de la réouverture de l'économie, les prévisions d'inflation de base médiane américaine ont été fortement revues à la hausse : +4,4% (+0,7bp) pour 2021 et 2,7% (+0,4bp) pour 2022. Compte tenu de la pression inflationniste élevée et du renforcement du marché du travail, la Fed a accéléré le rythme du tapering, doublant à 30 milliards de dollars par mois en janvier, ce qui devrait mettre fin au tapering en mars. Les nouvelles projections de taux marquent un changement majeur par rapport aux « dots » précédents de septembre : trois hausses prévues en 2022, trois en 2023 et deux en 2024. La tendance à la hausse des taux s'est accélérée à la fin du mois. Dans ce contexte, sur les marchés obligataires, les taux ont globalement augmenté par rapport à leurs niveaux de fin novembre. Les taux à 10 ans ont augmenté de 17bps à -0.17% et de 11bps à 1.52% respectivement en Allemagne et aux États-Unis. Le ton plus hawkish des banques centrales a conduit à une pentification des courbes. En effet, l'écart entre l'obligation allemande à 30 ans et celle à 10 ans s'est élargi de 10bps en décembre. Au cours du mois, les spreads périphériques se sont légèrement resserrés, avec une plus grande volatilité du spread italien. Après s'être resserré de -10bps par rapport à la fin novembre au cours de la première semaine du mois, le spread italien à 10 ans est revenu à ses niveaux précédents et s'est élargi de 4bps pour atteindre 135bps au cours de la dernière semaine. Du côté de l'évolution des prix, l'inflation progresse et reste au-dessus des objectifs des banques centrales, tirée par des effets de base, la hausse des prix de l'énergie, le rebond de la demande et les goulots d'étranglement du commerce mondial. L'inflation annuelle américaine progresse de 6.8% en novembre, et l'indice sous-jacent progresse de 4.9% en glissement annuel. L'inflation flash dans la zone euro évolue de 4.9% à 5.0% en décembre sur un an et l'inflation sous-jacente reste stable à +2.6% sur un an. Les marchés du crédit ont regagné une partie du terrain perdu lors de la correction de novembre, les investisseurs ayant été rassurés concernant les dommages potentiels du variant Omicron sur l'économie (quand bien même le niveau de contamination a en parallèle explosé en décembre en Europe). Les défis qui se profilent à l'horizon - inflation, désengagement des Banques Centrales et ralentissement chinois - n'ont pas altéré la bonne dynamique du marché observée ce mois-ci, et ce en dépit d'une plus faible liquidité et d'un marché primaire très calme. La prime moyenne de l'indice BoAML Euro Corporate s'est ainsi resserrée de -13pbs mais ce resserrement n'a pas permis de contrebalancer la hausse marquée des taux (performance totale du segment Investment Grade de -0.14%). L'appétit pour le risque a toutefois été plus prononcé sur les actifs à bêta élevé qui ont vu leurs primes se resserrer fortement. Les niveaux offerts pour les opérations de REPO se sont progressivement renchéri sur le mois tout comme le niveau de taux des titres d'Etats, atteignant des niveaux records le 31 décembre. Tandis que les émetteurs bancaires ont très peu émis sur le mois de décembre, certains émetteurs corporate sont venus à l'émission sur la fin d'année avec des niveaux majoritairement sous le niveau de l'€STR. L'€STR a terminé l'année à -0,59%. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire baisse à 25% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,94. La sensibilité crédit qui baisse légèrement à 0,31. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence. Le positionnement du portefeuille, avec une surpondération crédit et une faible exposition taux, a permis de terminer le mois en hausse de +0.06%. En dépit de la faible liquidité du marché et d'un marché primaire très calme, nous avons réalisé des arbitrages et des prises de profits sur certains noms. Nous avons notamment renforcé nos positions sur les bancaires et les biens de consommation cycliques du segment BBB. Notre positionnement sur le crédit dans son ensemble reste par ailleurs globalement positif et nous prévoyons de réinvestir les liquidités en nous positionnant sur de nouveaux points d'entrée attractifs lors de la réouverture du marché.

Janvier 2022

La tendance à la hausse des taux initiée depuis la mi-décembre 2021 s'est poursuivie. La volonté affichée des Banques Centrales de lutter contre l'inflation a amené les investisseurs à anticiper davantage de durcissement des politiques monétaires, entraînant une hausse de la volatilité en ce début d'année. La FED a réussi à surprendre le marché par un ton plus « hawkish » que prévu alors même que les investisseurs s'attendaient déjà à un fort relèvement des taux en 2021 (anticipation de 4 hausses en début de mois contre 5 au 31 janvier). Dans son communiqué, la FED a confirmé son intention d'agir rapidement et fermement en raison de la vigueur du marché de l'emploi et de l'inflation, sans inquiétude particulière concernant la croissance (au-delà des attentes au Q4 2021 à 6,9%). En effet, la dernière publication de l'inflation à 7% ainsi que les révisions répétées des anticipations d'évolution des prix font planer un réel doute concernant la prochaine décélération de

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

l'inflation, et cela d'autant plus que l'inflation se propage désormais aux salaires. En Europe, la croissance est elle aussi en hausse à 4.6% en rythme annuel sur le Q4 2021, en nette hausse par rapport au Q3 et ce malgré le variant Omicron toujours en circulation. Les indicateurs avancés PMI sont, pour le mois de décembre, globalement conformes aux attentes avec une dynamique baissière depuis le pic de la reprise. Ils confirment la normalisation de la situation économique en Europe post Covid. Dans ce contexte sur les marchés obligataires, le 10 ans US a terminé le mois en hausse de 27bps à 1.75% tandis que le Bund a clôturé proche de 0% soit +15bps sur janvier. L'ajustement des valorisations s'est fait principalement par les taux courts suite à l'accélération du calendrier de la FED et de manière plus marquée aux US qu'en Europe. Les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les craintes autour d'un nouveau gouvernement italien ont ajouté de la volatilité sur les marchés provoquant un écartement des primes de risque en Europe. Finalement, le dénouement positif des élections en Italie (2nd mandat pour S. Mattarella) a rassuré le marché permettant au spread 10 ans italien de se resserrer de 7bps. L'activité primaire a été très dynamique en première partie du mois. Avec l'entrée dans la période des résultats pour de nombreux émetteurs, la dynamique primaire s'est affaiblie en fin de mois dans un contexte de hausse de l'aversion pour le risque. Le marché monétaire s'est progressivement normalisé tant sur les taux d'émission que sur les volumes offerts. Les niveaux de rendements des émetteurs corporates sont restés globalement proches voir inférieurs du taux de dépôts à -0.50% et les banques françaises émettent en moyenne à €STR +5 bps sur du un an. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire reste stable à 28% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,89. La sensibilité crédit reste stable à 0,35. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C contre D+ pour l'indice de référence

Février 2022

Ce mois-ci, la volatilité sur les marchés a atteint un plus haut depuis mars 2020 suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a provoqué une vive inquiétude au sein de la communauté internationale et a agi comme un déclencheur d'un fort mouvement risk-off sur les marchés. La mise en œuvre de sanctions économiques envers la Russie et V. Poutine visant à affaiblir le pays ont alimenté les craintes d'un conflit mondial et d'impacts dévastateurs sur l'économie mondiale. L'impact le plus marquant est l'envolée des anticipations d'inflation à court terme en lien avec les prix de pétrole et du gaz qui s'inscrivent en forte hausse. Les révisions des prévisions d'inflation affectent ainsi essentiellement la partie courte de la courbe par un effet « mécanique » alors que l'inflation à moyen/long terme incorpore une probabilité importante de ralentissement marqué de la croissance sous la baisse du pouvoir d'achat. Cette situation a pris l'ascendant sur les anticipations et le mouvement général de hausse de taux dans le prolongement de la volonté marquée des Banques Centrales de durcir les conditions financières. Le mouvement haussier s'était toutefois accéléré en début de mois au gré des propos hawkish des membres de la BCE et des bons chiffres économiques aux US et en Europe. Les indicateurs CPI ont continué de surprendre à la hausse aux US et en Europe (respectivement 7.5% et 5.1%) alimentant les anticipations d'un durcissement plus rapide que prévu des politiques monétaires. Le mouvement s'est toutefois inversé en deuxième partie de mois alors que le risque de stagflation fait son retour, poussant les investisseurs à réévaluer leurs anticipations de hausses des taux. Les inconnues sur les retombées de cette crise devraient amener les Banques Centrales à différer toute décision importante autres que celles nécessaires au maintien de la stabilité financière. Dans ce contexte hautement incertain, les obligations d'Etat ont joué leur rôle de valeur refuge. Les pentes des courbes se sont globalement accentuées en Europe, suite au renchérissement des papiers courts dans un mouvement de fuite vers la qualité. Le mouvement de baisse des taux n'a toutefois pas compensé la hausse observée en début de mois et les rendements souverains finissent ainsi en hausse sur l'ensemble du mois (respectivement +6pbs à -0.16% et +12pbs à +0.14% pour les 5 et 10 ans allemands, +11pbs à 1.72% et +5pbs à 1.83% pour les 5 et 10 ans US). Le contexte inflationniste puis l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont fortement mis sous pression les actifs risqués au cours du mois de Février. Les primes se sont fortement écartées, aussi bien sur la partie dérivée (l'ITraxx Main Investment Grade a fini plus large de +12pbs à 71pbs et le Xover plus large de +59pbs à 345pbs) que sur les marchés cash qui ont fini en net recul, la hausse des taux n'ayant pas joué le rôle d'amortisseur : -2.65% pour le Crédit IG illustré par l'indice BoAML Euro Corporate. Sans surprise, les actifs à bêta élevé ont souffert davantage: -3.23% pour le High Yield Euro et -3.68% pour les Corporate Hybrides qui est la classe d'actifs qui accuse le plus fort recul depuis le début d'année. Il est également à noter une plus grande dispersion entre les noms avec le retour du risque idiosyncratique, notamment sur les Corporate. Le marché primaire a quant à lui été fortement perturbé par la brutale aversion au risque (35Mds€ d'émissions sur le mois contre 76Mds€ pour janvier). Dans ce contexte, les taux rendements monétaires sont

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

progressivement revenus à des niveaux supérieurs au taux de dépôts. Les banques françaises émettent dorénavant à €STR +3 bps à 3 mois et €STR +7 bps à un an en moyenne contre €STR -1bp et €STR +4bps respectivement le mois dernier. Bilan des positions du mois : La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire reste stable à 30% de l'actif. Nous diminuons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,83. Nous baissions la sensibilité crédit à 0,28. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence

Mars 2022

Au mois de mars, la volatilité du marché des taux est restée élevée dans un contexte de conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui risque de peser sur l'activité via différents canaux, comme l'envolée des prix énergétiques, la rupture des chaînes de productions, la réduction des échanges et la baisse de la confiance des entreprises et consommateurs. Par ailleurs, la remontée de l'inflation entraîne une remontée généralisée des taux. Les intervenants de marchés anticipent un resserrement à venir des politiques monétaires des Banques Centrales plus marqué et plus rapide. Avec un marché de l'emploi tendu et une inflation en hausse en février, la FED a remonté ses taux de 25bp, en laissant entendre que des hausses de 50bp pourraient être nécessaires pour rattraper le retard pris. En zone Euro, l'accélération de l'inflation va amener la BCE à réduire plus rapidement ses achats ; le programme APP augmenté à 40mds en avril pour prendre le relais de la fin du PEPP, diminuera à 30mds en mai et 20 mds en juin. Il pourrait se terminer dès juillet ouvrant la porte à une hausse des taux dès l'automne. La BCE se laisse toute latitude compte tenu de l'incertitude sur l'activité. La vulnérabilité énergétique européenne reste considérable, la Russie étant le principal fournisseur de l'UE en pétrole brut, gaz naturel et combustibles fossiles solides. L'inflation dans la zone euro est révisée à la hausse : 6,3% en 2022 (contre 4,3% auparavant), avec un pic à 7,1% au T2 22 et une croissance révisée à la baisse de 0,5% en 2022. Le marché obligataire anticipe désormais un cycle de remontée des taux de 175bps en zone euro (taux terminal à 125bp) et de 250bp supplémentaires aux Etats-Unis pour approcher les 3%. En conséquence, les taux ont inversé leur tendance baissière due à la recherche d'actifs de qualité pour remonter jusqu'à 2,33% sur le 10 ans américain (+59bp) et 0,55% (+18bps) sur le 10 ans allemand. La courbe américaine est désormais plate, estimant que la FED réussira à juguler la hausse des prix peut-être au prix d'un fort ralentissement de l'activité, voire d'une récession. En Zone Euro, la pente de la courbe s'est encore accentuée sur le segment 2/10. Les spreads pays périphériques sont restés pratiquement inchangés contre Bund. Après une hausse des primes du crédit Euro en début de mois, l'appétit pour le risque est revenu en dépit du ton « hawkish » de la BCE qui a déclaré qu'elle allait accélérer la réduction progressive de son programme d'achat d'obligations et mettre fin aux achats nets d'actifs dès le troisième trimestre 2022. Les spreads se sont ainsi resserrés pendant le reste du mois, regagnant une partie du terrain perdu depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine (au global -19pbs à 129pbs sur la prime moyenne de l'indice BoAML Euro Corporate et -45pbs à 400pbs sur la prime moyenne de l'indice BoAML Euro High Yield). En termes de performance, ce resserrement des primes n'a toutefois pas contrebalancé l'effet de la forte hausse des taux et les segments les plus longs en duration ont le plus souffert à l'instar de l'Investment Grade (-1.39%) alors que le High Yield limite la baisse (-0.12%). L'amélioration du sentiment de marché s'est également traduite sur le marché primaire avec une nette reprise des volumes de nouvelles émissions après un début de mois en demi-teinte -même si la plupart des nouvelles obligations concernaient des sociétés bien notées- le High Yield restant en retrait. Dans ce contexte, les taux rendements monétaires sont revenus sur des niveaux d'avant crise covid-19. Les émetteurs corporates ont fait leur grand retour sur le marché monétaire avec une hausse de leurs encours de plus de 20mds€ depuis le début de l'année. En ce qui concerne les émetteurs bancaires, bien que leurs encours soient restés stables, ils ont progressivement remonté leur courbe passant leur niveau de 3 mois de €STR +3 bps à +8 bps et le 1 an de €STR +7 bps à +15 bps. Ainsi, nous avons profité du retour de certains émetteurs sur le marché monétaire pour optimiser les liquidités à des niveaux attractifs sur des maturités très courtes. La part des liquidités incluant les OPCVM monétaire baisse à 23% de l'actif. Nous maintenons la sensibilité au crédit du portefeuille à 0,84. Nous baissions la sensibilité crédit à 0,29. La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de BBB+. La note globale ESG ressort à C+ contre D+ pour l'indice de référence.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR Oblig 6 Mois et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Oblig 6 Mois - I en devise EUR : -0,44% / -0,58% avec une Tracking Error de 0,19%
- Part CPR Oblig 6 Mois - P en devise EUR : -0,46% / -0,58% avec une Tracking Error de 0,20%
- Part CPR Oblig 6 Mois - S en devise EUR : -0,44% / -0,58% avec une Tracking Error de 0,17%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR MONETAIRE ISR part SI	104 249 909,40	290 109 589,90
CPR MONETAIRE ISR - Z	209 862 240,00	7 984 144,80
BRED BANQUE POPULAIRE 030521 FIX -0.48	30 001 200,05	30 000 000,00
ZCP 11-06-21		50 000 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-09-21	20 022 952,98	20 000 000,00
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 300322 FIX -0.44	15 007 703,95	15 000 000,00
INTE 1.125% 04-03-22	8 106 769,17	21 267 211,24
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.0%	9 559 490,00	14 558 725,00
SODEXO 1.75% 26-10-21	7 690 935,79	15 550 000,00
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 090322 FIX -0.39	11 501 495,19	11 500 000,00

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 826 595 740,00

- o Change à terme :
- o Future : 53 595 740,00
- o Options :
- o Swap : 773 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	 8 660 000,00 8 660 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	6 451,02
. Autres revenus	
Total des revenus	6 451,02
. Frais opérationnels directs	258 056,90
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	258 056,90

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					
% de l'Actif Net					

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro					

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC				257 431,22	
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **1^{er} avril 2021**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre FCP :

	Avant le 1^{er} avril 2021	Après le 1^{er} avril 2021
Objectif de Gestion	Le FCP a pour objectif de réaliser, grâce à un portefeuille d'obligations et autres produits monétaires de toutes zones géographiques, une performance annualisée supérieure de 0,30% à celle de l'EONIA capitalisé après prise en compte des frais courants sur la période de placement recommandée (minimum 6 mois).	Le FCP a pour objectif de réaliser, grâce à un portefeuille d'obligations et autres produits monétaires de toutes zones géographiques, une performance annualisée supérieure à l'indice €STR + 0,15% pour la part I, supérieure à l'indice €STR pour la part S, supérieure à l'indice €STR + 0,3% pour la part P.
Indicateur de Référence	EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average). L'Eonia constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les 34 banques retenues pour le calcul. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours / 360 jours » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Le FCP est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'administrateur de l'indice de référence EONIA, EMMI, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : https://www.emmi.fr. Au regard du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice.	€STR capitalisé (Euro Short Term Rate). Le FCP est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'€STR (Euro Short Term Rate) est calculé chaque jour par la BCE sur la base de prêts bancaires contractés entre établissements pondérés par le volume. Sa méthodologie de calcul se base sur les données collectées auprès de 52 établissements bancaires en prenant la moyenne des taux pratiquée sur 50% des transactions et en retirant les queues de distributions (25% des plus basses et 25% des plus hautes). L'administrateur European Money Market Institute de l'indice L'€STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA. Toutes les informations sur l'indice sont disponibles sur le site internet de l'administrateur https://www.emmibenchmarks.eu/.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Stratégie d'investissement	Les maturités des instruments seront sur du court et moyen terme. Les instruments auront une maturité maximale de 3 ans.	Les maturités des instruments seront sur du court et moyen terme. Les instruments auront une maturité maximale de 3 ans et 3 mois.
	La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre [0 ; +0,5]	La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre [0 ; +1]
	N/A	• <u>Nature des critères ESG</u> ○ <u>Dettes privées</u> L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur. Parmi les critères génériques, nous analysons notamment : - La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale. - Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale - L'indépendance du conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance. En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées. Comme par exemple, la production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, les véhicules écologiques et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire. ○ <u>Dettes publiques</u> L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques. Elle repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables). Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. Approche ESG retenue : La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants : Exclusion des pires notes sur la note globale ESG. Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale). D'autre part, la Société de gestion s'assure : Que la note ESG du fonds soit supérieure à celle de l'univers après exclusion des 20% les plus mal notés. Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Commission de surperformance	L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'EONIA Capitalisé + 0.30%.	L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de €STR + 0,15% pour la part I, €STR pour la part S, €STR + 0,3% pour la part P.
------------------------------	--	--

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, les modifications suivantes sont intervenues sur votre fonds :

- **Changement de siège social de CPR AM**

Depuis le 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management, société de gestion de votre FCP, est fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris (*en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris*).

- **Modification des proportions d'opérations de prêts de titres**

Les proportions maximum et attendue (de l'actif net) des opérations de prêts de titres sont passées à 0%.

La rubrique suivante de la documentation de votre OPC a été modifiée comme suit :

Typologie d'opérations	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximum (de l'actif net)	50%	80%	0%	0%
Proportion attendue (de l'actif net)	Entre 0% et 50%	Entre 0% et 80%	0%	0%

En conséquence, il est indiqué dans la documentation réglementaire que « *La société de gestion ne perçoit aucune rémunération pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres* ».

- **Suppression de CPR AM comme établissement en charge des ordres de souscription et de rachat**

CPR AM n'est plus référencé comme établissement en charge de la réception des ordres de souscription et de rachat.

Depuis le **17 février 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été mis en conformité avec les exigences du Règlement Taxonomie.

Le règlement européen 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») met en place un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifie le règlement européen Disclosure.

Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 40,57%.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 106 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 15 251 854 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 358 487 euros, soit 61% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 893 367 euros, soit 39% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 collaborateurs au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

▪ CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

▪ CPR AM applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR AM exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM.

De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, CPR AM a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

- Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
- Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
- Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
- Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

- Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, CPR AM met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG accrue des titres détenus (au moins 90% des titres font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR OBLIG 6 MOIS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

Aux porteurs de parts du FCP CPR OBLIG 6 MOIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR OBLIG 6 MOIS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 768 768 192,85	1 541 534 283,93
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 467 831 530,40	1 177 501 727,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 467 831 530,40	1 177 501 727,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	90 040 854,65	147 121 692,01
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	90 040 854,65	147 121 692,01
Titres de créances négociables	90 040 854,65	137 120 941,17
Autres titres de créances		10 000 750,84
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	201 591 152,00	186 750 355,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	201 591 152,00	186 750 355,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		29 999 066,66
Créances représentatives de titres reçus en pension		29 999 066,66
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	9 304 655,80	161 442,59
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	559 020,00	
Autres opérations	8 745 635,80	161 442,59
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	228 663,54	570 000,00
Opérations de change à terme de devises		
Autres	228 663,54	570 000,00
COMPTES FINANCIERS	271 173 639,26	372 650 052,38
Liquidités	271 173 639,26	372 650 052,38
TOTAL DE L'ACTIF	2 040 170 495,65	1 914 754 336,31

Bilan Passif au 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 025 647 103,15	1 893 027 000,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-10 156 587,01	-8 108 964,84
Résultat de l'exercice (a, b)	7 935 067,60	2 866 997,58
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 023 425 583,74	1 887 785 033,21
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	559 020,00	426 720,30
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	559 020,00	426 720,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	559 020,00	
Autres opérations		426 720,30
DETTES	16 183 374,88	26 529 650,32
Opérations de change à terme de devises		
Autres	16 183 374,88	26 529 650,32
COMPTES FINANCIERS	2 517,03	12 932,48
Concours bancaires courants	2 517,03	12 932,48
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 040 170 495,65	1 914 754 336,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0622	53 595 740,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OIS/0.0/FIX/-0.112		40 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.021		15 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.147		10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.095		10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.142		30 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.43	34 000 000,00	34 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.485	20 000 000,00	20 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.522	17 000 000,00	17 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.513	25 000 000,00	25 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.541	36 000 000,00	36 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.497	10 000 000,00	10 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.387	30 000 000,00	30 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.474	25 000 000,00	25 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.518	30 000 000,00	30 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.477	17 000 000,00	17 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.463	20 000 000,00	20 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.45	21 000 000,00	21 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.484	30 000 000,00	30 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.457	20 000 000,00	20 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.495	25 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.51	40 000 000,00	
E3R/0.0/FIX/-0.549	65 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.482	45 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.432	10 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.462	6 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.465	15 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.426	10 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.434	15 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.427	10 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.438	29 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.447	11 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.457	12 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.47	36 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.459	5 000 000,00	

Hors-Bilan au 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
E6R/0.0/FIX/-0.465	5 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.489	25 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.467	4 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.477	8 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.437	20 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.444	22 000 000,00	
E6R/0.0/FIX/-0.459	20 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 914 052,52	8 124 111,24
Produits sur titres de créances	15 487,20	287 988,94
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 451,02	1 098,44
Produits sur instruments financiers à terme	1 049 200,05	445,11
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	15 985 190,79	8 413 643,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	258 056,90	271 790,13
Charges sur instruments financiers à terme	2 031 071,86	644 602,33
Charges sur dettes financières	2 166 627,32	1 453 056,94
Autres charges financières		
TOTAL (2)	4 455 756,08	2 369 449,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	11 529 434,71	6 044 194,33
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 777 177,21	3 037 276,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	8 752 257,50	3 006 917,70
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-817 189,90	-139 920,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	7 935 067,60	2 866 997,58

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

- Part I : 0,25% TTC,
- Part P : 0,40% TTC,
- Part S : 0,10% TTC.

Commission de surperformance

La commission de surperformance sont provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part/action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de €STR +0,15% pour la part I, €STR pour la part S, €STR +0,3% pour la part P.

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mars.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts CPR Oblig 6 Mois I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR Oblig 6 Mois P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR Oblig 6 Mois S	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 887 785 033,21	1 098 176 481,42
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 926 681 495,95	1 673 152 542,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 780 968 667,07	-887 177 006,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	625 459,16	886 465,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 401 670,11	-6 879 793,55
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		3 833,82
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-364 094,46	-5 952,11
Frais de transactions	-46 468,51	-49 074,58
Différences de change	1 149,53	958,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-17 208 844,97	5 983 843,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-20 101 259,46	-2 892 414,49
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 892 414,49	8 876 257,79
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	9 569 933,51	685 817,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 304 655,80	-265 277,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	265 277,71	951 095,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 752 257,50	3 006 917,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 023 425 583,74	1 887 785 033,21

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	54 521 155,71	2,69
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 413 310 374,69	69,85
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 467 831 530,40	72,54
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	90 040 854,65	4,45
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	90 040 854,65	4,45
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	826 595 740,00	40,85
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	826 595 740,00	40,85
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 413 310 374,69	69,85			54 521 155,71	2,69		
Titres de créances	90 040 854,65	4,45						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							271 173 639,26	13,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 517,03	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	826 595 740,00	40,85						
Autres opérations								

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	139 351 045,66	6,89	494 168 651,17	24,42	827 294 422,54	40,89	7 017 411,03	0,35		
Titres de créances	90 040 854,65	4,45								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	271 173 639,26	13,40								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 517,03									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture			159 000 000,00	7,86	667 595 740,00	32,99				
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 AUD		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	16 368,99		3 897,09				769,63	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers					1 491,85		1 025,18	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	228 624,00
	Autres créances	39,54
TOTAL DES CRÉANCES		228 663,54
DETTES		
	Achats à règlement différé	6 994 190,00
	Frais de gestion fixe	284 786,97
	Frais de gestion variable	242 882,97
	Collatéraux	8 660 000,00
	Autres dettes	1 514,94
TOTAL DES DETTES		16 183 374,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-15 954 711,34

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR Oblig 6 Mois I		
Parts souscrites durant l'exercice	17 610,730	1 747 528 283,69
Parts rachetées durant l'exercice	-17 798,012	-1 764 885 971,50
Solde net des souscriptions/rachats	-187,282	-17 357 687,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 949,214	
Part CPR Oblig 6 Mois P		
Parts souscrites durant l'exercice	9 924,324	9 923 252,97
Parts rachetées durant l'exercice	-5 737,000	-5 731 895,15
Solde net des souscriptions/rachats	4 187,324	4 191 357,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 671,324	
Part CPR Oblig 6 Mois S		
Parts souscrites durant l'exercice	170 413,312	169 229 959,29
Parts rachetées durant l'exercice	-10 424,880	-10 350 800,42
Solde net des souscriptions/rachats	159 988,432	158 879 158,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	337 280,843	

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR Oblig 6 Mois I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Oblig 6 Mois P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Oblig 6 Mois S Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2022
Parts CPR Oblig 6 Mois I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 225 691,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	174 351,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR Oblig 6 Mois P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	18 092,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	14,32
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR Oblig 6 Mois S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	290 550,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	66 461,27
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	2 016,13
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/03/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			201 591 152,00
	FR0014006HA6	CPR MONETAIRE ISR - Z	201 591 152,00
Instruments financiers à terme			112 000 000,00
	SWP024639501	E6R/0.0/FIX/-0.426	10 000 000,00
	SWP024508801	E6R/0.0/FIX/-0.457	20 000 000,00
	SWP024524701	E6R/0.0/FIX/-0.51	40 000 000,00
	SWP024152701	E6R/0.0/FIX/-0.513	25 000 000,00
	SWP024129401	E6R/0.0/FIX/-0.522	17 000 000,00
Total des titres du groupe			313 591 152,00

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	7 935 067,60	2 866 997,58
Total	7 935 067,60	2 866 997,58

	31/03/2022	31/03/2021
Parts CPR Oblig 6 Mois I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 594 946,54	2 567 184,18
Total	6 594 946,54	2 567 184,18

	31/03/2022	31/03/2021
Parts CPR Oblig 6 Mois P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	50 394,61	12 922,94
Total	50 394,61	12 922,94

	31/03/2022	31/03/2021
Parts CPR Oblig 6 Mois S		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 289 726,45	286 890,46
Total	1 289 726,45	286 890,46

OPCVM CPR Oblig 6 Mois

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 156 587,01	-8 108 964,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-10 156 587,01	-8 108 964,84

	31/03/2022	31/03/2021
Parts CPR Oblig 6 Mois I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 413 459,16	-7 319 498,52
Total	-8 413 459,16	-7 319 498,52

	31/03/2022	31/03/2021
Parts CPR Oblig 6 Mois P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-68 428,98	-31 965,10
Total	-68 428,98	-31 965,10

	31/03/2022	31/03/2021
Parts CPR Oblig 6 Mois S		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 674 698,87	-757 501,22
Total	-1 674 698,87	-757 501,22

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/03/2018	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022
Actif net Global en EUR	2 209 697 130,08	1 392 238 408,09	1 098 176 481,42	1 887 785 033,21	2 023 425 583,74
Parts CPR Oblig 6 Mois I en EUR					
Actif net	2 073 776 570,70	1 176 936 590,72	910 521 048,91	1 702 123 230,21	1 676 153 386,55
Nombre de titres	20 729,902	11 802,406	9 199,745	17 136,496	16 949,214
Valeur liquidative unitaire	100 037,93	99 720,05	98 972,42	99 327,37	98 892,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-26,38	-568,73	-401,30	-427,12	-496,39
Capitalisation unitaire sur résultat	265,09	303,71	127,13	149,80	389,10
Parts CPR Oblig 6 Mois P en EUR					
Actif net				9 499 108,17	13 629 936,04
Nombre de titres				9 484,000	13 671,324
Valeur liquidative unitaire				1 001,59	996,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-3,37	-5,00
Capitalisation unitaire sur résultat				1,36	3,68
Parts CPR Oblig 6 Mois S en EUR					
Actif net	135 920 559,38	215 301 817,37	187 655 432,51	176 162 694,83	333 642 261,15
Nombre de titres	135 886,471	215 903,087	189 558,979	177 292,411	337 280,843
Valeur liquidative unitaire	1 000,25	997,21	989,95	993,62	989,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,27	-5,68	-4,01	-4,27	-4,96
Capitalisation unitaire sur résultat	2,58	3,17	1,49	1,61	3,82

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB 0 1/2 09/13/23	EUR	4 000 000	4 005 263,87	0,20
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.25% 17-01-25	EUR	7 000 000	6 837 627,38	0,34
EON SE 0.0% 29-09-22 EMTN	EUR	5 200 000	5 203 821,58	0,26
EON SE 0.375% 20-04-23 EMTN	EUR	7 550 000	7 601 681,11	0,37
EON SE ZCP 24-10-22	EUR	10 000 000	10 005 227,50	0,49
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 2.5% 06-04-23	EUR	3 000 000	3 139 982,73	0,16
VOLKSWAGEN LEASING 0.5% 20-06-22	EUR	8 650 000	8 697 551,91	0,43
VONOVIA SE 0.0% 01-09-23 EMTN	EUR	5 400 000	5 378 849,01	0,26
VW 0 7/8 04/12/23	EUR	7 000 000	7 093 496,54	0,35
TOTAL ALLEMAGNE			57 963 501,63	2,86
AUTRICHE				
OMV AG 0.0% 16-06-23 EMTN	EUR	10 850 000	10 831 189,68	0,54
TOTAL AUTRICHE			10 831 189,68	0,54
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.625% 30-08-23	EUR	16 000 000	16 160 726,40	0,80
BELFIUS BANK 0.75% 12-09-22	EUR	5 000 000	5 042 231,05	0,25
CCBGBB 1 10/26/24	EUR	3 000 000	3 019 334,53	0,15
KBC GROUPE 0.75% 18-10-23 EMTN	EUR	8 000 000	8 083 941,30	0,40
KBC GROUPE 0.875% 27-06-23	EUR	8 000 000	8 139 754,81	0,40
KBC GROUPE 1.125% 25-01-24	EUR	16 000 000	16 234 457,99	0,80
TOTAL BELGIQUE			56 680 446,08	2,80
CANADA				
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	10 000 000	9 971 571,01	0,50
TOTAL CANADA			9 971 571,01	0,50
DANEMARK				
NYKREDIT 0.25% 20-01-23 EMTN	EUR	10 660 000	10 687 877,52	0,53
NYKREDIT 0.875% 17-01-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 015 761,62	0,35
TOTAL DANEMARK			17 703 639,14	0,88
ESPAGNE				
AMADEUS CM 0.875% 18-09-23	EUR	6 000 000	6 066 586,23	0,30
BANCO SANTANDER SA 0.25% 19-06-24	EUR	15 000 000	14 886 230,47	0,74
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	7 000 000	7 007 767,24	0,35
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 062 966,86	0,35
BANKINTER 0.875% 05-03-24	EUR	6 300 000	6 328 562,67	0,31
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 953 540,38	0,24
BBVA 0.75% 11-09-22 EMTN	EUR	5 000 000	5 044 100,48	0,25
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	14 000 000	14 147 967,25	0,70
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	14 000 000	14 051 059,59	0,69
CAIXABANK 1.125% 12-01-23 EMTN	EUR	16 500 000	16 692 848,03	0,82
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	7 000 000	7 194 630,47	0,36
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	12 000 000	12 412 976,55	0,62

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRITERIA CAIXAHOLDG 1.625% 21/04/22 EMTN	EUR	9 500 000	9 654 336,99	0,48
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 1.5% 10-05-23	EUR	8 100 000	8 322 423,28	0,41
NT CONS FIN 0.875% 30-05-23	EUR	6 000 000	6 092 777,24	0,30
NT CONS FIN 1.125% 09-10-23	EUR	8 000 000	8 124 075,45	0,40
SANT INT 1.375% 14-12-22 EMTN	EUR	13 000 000	13 194 477,68	0,65
TOTAL ESPAGNE			161 237 326,86	7,97
ETATS-UNIS				
AT&T INC 2.50% 03/23	EUR	3 000 000	3 056 667,15	0,15
AT T 1.3% 05-09-23	EUR	9 800 000	10 003 898,83	0,49
BECTON DICKINSON AND 0.0% 13-08-23	EUR	9 800 000	9 739 076,44	0,48
FIDELITY NATL INFORMATION 0.125% 03-12-22	EUR	10 000 000	10 017 258,50	0,50
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 0.75% 21-05-23	EUR	5 000 000	5 060 416,32	0,25
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.2% 02-09-22	EUR	10 500 000	10 520 294,45	0,52
IBM INTL BUSI 1.25% 26-05-23	EUR	11 190 000	11 455 571,06	0,57
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.375% 31-01-23	EUR	15 000 000	15 071 981,02	0,74
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 0.0000010% 23-09-22	EUR	10 300 000	10 315 788,46	0,51
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.0% 02-12-22	EUR	5 000 000	5 058 369,07	0,25
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	15 000 000	15 322 661,16	0,76
MORG STAN CAP 1.875% 30-03-23	EUR	14 000 000	14 271 065,90	0,71
T 1.45 06/01/22	EUR	15 000 000	15 201 315,99	0,75
THE PRIC GRP 2.15% 25-11-22	EUR	7 600 000	7 725 700,34	0,38
TOTAL ETATS-UNIS			142 820 064,69	7,06
FRANCE				
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	9 000 000	8 862 476,04	0,44
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	12 200 000	12 239 147,57	0,61
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	10 000 000	9 997 674,78	0,49
ATOS SE 0.75% 07-05-22	EUR	10 200 000	10 266 949,90	0,51
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.125% 05-02-24	EUR	18 000 000	17 855 830,11	0,88
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.5% 16-11-22	EUR	5 000 000	5 034 943,83	0,25
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 15-06-23	EUR	19 600 000	19 884 237,56	0,98
BN 1.125% 15-01-23 EMTN	EUR	7 000 000	7 089 873,10	0,35
BNFP 2.6 06/28/23	EUR	7 000 000	7 348 661,07	0,37
BNP 1 1/8 10/10/23	EUR	18 000 000	18 306 336,42	0,91
BNP PA 0.75% 11-11-22 EMTN	EUR	5 000 000	5 046 792,61	0,25
BNP PAR 1.0% 17-04-24 EMTN	EUR	8 500 000	8 629 094,83	0,42
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	17 130 000	17 401 591,65	0,86
BOUYGUES 3.625% 16/01/23	EUR	4 400 000	4 566 138,43	0,23
BPCE 0.625% 26-09-23 EMTN	EUR	7 500 000	7 564 292,94	0,37
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	7 000 000	6 980 926,13	0,34
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	20 000 000	20 100 500,27	0,99
BPCE 1.0% 15-07-24	EUR	12 000 000	12 184 445,16	0,60
BPCE 1.125% 14-12-22 EMTN	EUR	7 500 000	7 598 835,56	0,38
BPCE 1.125% 18-01-23 EMTN	EUR	16 400 000	16 604 611,12	0,82
BPCE E3R+0.5% 23-03-23 EMTN	EUR	5 200 000	5 216 700,39	0,26
CAPGEMINI 2.5% 01-07-2023	EUR	2 000 000	2 085 546,84	0,11

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARMILA SAS 2.375% 18-09-23	EUR	2 600 000	2 687 040,95	0,13
CARR 1.75% 15-07-22 EMTN	EUR	4 226 000	4 282 280,93	0,21
CARRE 0.75% 26-04-24 EMTN	EUR	6 972 000	6 988 048,59	0,35
CARREFOUR 0.875% 12-06-23 EMTN	EUR	2 200 000	2 226 225,76	0,11
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03-04-23	EUR	4 000 000	4 125 757,34	0,20
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-22	EUR	13 600 000	13 613 891,45	0,67
EDF 2.75% 10/03/2023	EUR	15 700 000	16 155 215,40	0,79
FRANCE TELECOM 3.375% 16/09/2022	EUR	12 350 000	12 777 562,03	0,63
GECINA E3R+0.38% 30-06-22 EMTN	EUR	5 500 000	5 503 813,04	0,28
KERING 0.25% 13-05-23 EMTN	EUR	20 000 000	20 092 741,19	0,99
LEGRAND 0.5% 09-10-23	EUR	3 300 000	3 324 107,60	0,17
L'OREAL S A E3R+0.7% 29-03-24	EUR	9 600 000	9 712 915,00	0,48
LVMH MOET HENNESSY 0.125% 28-02-23	EUR	13 400 000	13 440 631,00	0,66
ORAN 2.5% 01-03-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 081 487,03	0,15
ORANGE 0.75% 11-09-23 EMTN	EUR	8 000 000	8 097 712,62	0,40
ORANGE 3.125% 01/24	EUR	3 000 000	3 169 894,92	0,16
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12-04-22	EUR	16 000 000	16 079 703,62	0,80
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 10-10-22	EUR	16 838 000	16 962 509,69	0,84
PUBFP 0 1/2 11/03/23	EUR	9 900 000	9 942 985,18	0,49
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 26-09-22	EUR	10 500 000	10 558 835,26	0,52
S 0.0% 13-09-22 EMTN	EUR	5 600 000	5 604 145,74	0,28
SANOFI 0.5% 21-03-23 EMTN	EUR	10 000 000	10 052 367,86	0,49
SANOFI 0.875% 06-04-25	EUR	7 000 000	7 017 411,03	0,34
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 12-06-23	EUR	7 000 000	6 993 577,50	0,35
SG 0.5% 13-01-23 EMTN	EUR	21 000 000	21 149 446,80	1,05
SG 1.0% 01-04-22 EMTN	EUR	7 400 000	7 473 797,26	0,37
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	22 000 000	22 247 178,12	1,10
SG E3R+0.45% 06-03-23 EMTN	EUR	13 000 000	13 029 783,52	0,64
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	15 000 000	15 015 920,10	0,74
SUEZ 2.75% 09-10-23 EMTN	EUR	1 300 000	1 368 180,09	0,07
THALES 0.75% 07-06-23	EUR	14 000 000	14 201 374,18	0,70
VIEFP 0.314 10/04/23	EUR	10 000 000	10 024 107,68	0,49
VIVENDI 0.0% 13-06-22 EMTN	EUR	9 800 000	9 801 555,75	0,49
WORLDLINE 0.5% 30-06-23 EMTN	EUR	12 800 000	12 887 498,94	0,63
TOTAL FRANCE			570 555 309,48	28,19
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	6 700 000	6 578 130,28	0,32
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	10 000 000	9 930 092,69	0,49
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23	EUR	11 900 000	11 937 958,79	0,59
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.625% 24-11-22	EUR	17 000 000	17 108 962,48	0,85
TOTAL IRLANDE			45 555 144,24	2,25
ISLANDE				
ISLANDSBANKI HF 0.5% 20-11-23	EUR	9 500 000	9 453 756,67	0,47

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LANDSBANKINN HF 1.0% 30-05-23	EUR	9 500 000	9 592 413,10	0,47
TOTAL ISLANDE			19 046 169,77	0,94
ITALIE				
ENI 0.75% 17-05-22 EMTN	EUR	15 280 000	15 398 957,96	0,76
ENIIM 1 3/4 01/18/24	EUR	3 000 000	3 072 956,47	0,16
ENIIM 3 1/4 07/10/23	EUR	4 000 000	4 245 982,96	0,21
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	12 500 000	12 619 336,88	0,62
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	17 000 000	17 307 628,24	0,85
ISPIM 2 1/8 08/30/23	EUR	13 500 000	14 011 765,35	0,69
ISPIM 4 10/30/23	EUR	3 500 000	3 756 238,41	0,19
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.625% 27-09-22	EUR	12 910 000	13 000 202,92	0,64
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.8% 18-05-22	EUR	7 000 000	7 006 884,17	0,35
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.5% 10-04-24	EUR	12 000 000	12 369 477,85	0,61
TOTAL ITALIE			102 789 431,21	5,08
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	11 000 000	10 836 138,77	0,53
TOTAL JAPON			10 836 138,77	0,53
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.0% 19-05-23	EUR	5 000 000	5 070 383,62	0,25
BANQUE 1 1/2 09/28/23	EUR	5 500 000	5 603 305,42	0,28
HEIDELBERGCEMENT FINANCE LUXEMBOURG 0.5% 09-08-22	EUR	5 000 000	5 018 325,55	0,25
HIGHLAND HOLDINGS SARL 0.0000010% 12-11-23	EUR	4 300 000	4 258 298,77	0,21
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 15-03-23	EUR	10 700 000	10 710 210,69	0,53
STELLANTIS 4.75% 150722	EUR	8 000 000	8 378 797,20	0,41
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.0% 14-06-24	EUR	7 900 000	7 727 711,27	0,38
TOTAL LUXEMBOURG			46 767 032,52	2,31
NORVEGE				
DNB BANK A 0.05% 14-11-23 EMTN	EUR	3 000 000	2 984 731,23	0,15
DNB BANK A 0.25% 09-04-24	EUR	2 000 000	1 992 804,39	0,10
TELENOR ASA 2.75% 27/06/2022	EUR	15 465 000	15 892 490,07	0,78
TOTAL NORVEGE			20 870 025,69	1,03
PAYS-BAS				
ANNGR 2 1/4 12/15/23	EUR	3 500 000	3 624 644,05	0,18
DEUT TEL 0.625% 03-04-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 063 523,15	0,25
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.125% 15-10-22	EUR	3 800 000	3 806 775,81	0,19
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.125% 05-09-23	EUR	2 460 000	2 537 160,31	0,12
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.25% 13-10-24	EUR	5 300 000	5 154 050,16	0,26
IBER INT 1.125% 27-01-23 EMTN	EUR	12 500 000	12 652 767,89	0,63
IBER INT 1.75% 17-09-23 EMTN	EUR	4 000 000	4 130 665,66	0,20
MERCEDES BENZ INTL FINANCE BV 0.25% 06-11-23	EUR	5 000 000	4 990 320,90	0,25
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 0.0% 03-03-23	EUR	7 200 000	7 202 451,67	0,36
RELX FINANCE BV 0.0% 18-03-24	EUR	6 631 000	6 552 011,59	0,32
REPSM 0 1/2 05/23/22	EUR	13 300 000	13 368 849,88	0,66

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.0% 20-02-23	EUR	13 000 000	13 020 228,00	0,64
STELLANTIS NV 2.375% 14-04-23	EUR	9 457 000	9 870 976,40	0,49
VOLK INT 0.875% 16-01-23 EMTN	EUR	2 000 000	2 016 016,53	0,10
TOTAL PAYS-BAS			93 990 442,00	4,65
ROUMANIE				
UNICREDIT LEASING CORP IFN SA 0.502% 18-10-22	EUR	10 000 000	10 049 986,52	0,50
TOTAL ROUMANIE			10 049 986,52	0,50
ROYAUME-UNI				
EAS 1.75% 09-02-23 EMTN	EUR	6 905 000	6 983 673,78	0,34
HITACHI CAPITAL UK 0.125% 29-11-22	EUR	4 100 000	4 109 008,06	0,20
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.625% 19-04-23	EUR	4 000 000	4 049 253,91	0,20
ROYA BK 2.5% 22-03-23 EMTN	EUR	4 000 000	4 102 623,51	0,21
TOTAL ROYAUME-UNI			19 244 559,26	0,95
SUEDE				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 1.125% 14-03-24	EUR	9 000 000	9 013 046,96	0,45
SCANIA CV AB 0.0% 23-11-22	EUR	10 800 000	10 805 888,70	0,53
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23	EUR	8 800 000	8 806 782,59	0,43
SECURITAS AB 1.125% 20-02-24	EUR	11 400 000	11 419 272,55	0,56
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.25% 19-05-23	EUR	8 455 000	8 491 810,14	0,42
VLVY 0 02/11/23	EUR	17 380 000	17 377 911,79	0,86
VOLVO TREASURY AB 0.1% 24-05-22	EUR	5 000 000	5 004 839,12	0,25
TOTAL SUEDE			70 919 551,85	3,50
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 467 831 530,40	72,54
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 467 831 530,40	72,54
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
LVMH FINANCE BEL 220622 FIX -0.455	EUR	5 000 000	5 005 183,86	0,24
LVMH - MOET HENNE 130622 FIX -0.505	EUR	5 000 000	5 004 714,83	0,25
TOTAL BELGIQUE			10 009 898,69	0,49
ETATS-UNIS				
FIDELITY NATIONA 220622 FIX -0.22	EUR	5 000 000	5 002 506,81	0,25
TOTAL ETATS-UNIS			5 002 506,81	0,25
FRANCE				
ITM ENTREPRISES 250422 FIX -0.21	EUR	5 000 000	5 000 700,10	0,25
SCHNEIDER ELECTRIC SE 270622 FIX -0.4	EUR	5 000 000	5 004 088,72	0,24
WORLDLINE SA 240622 FIX -0.35	EUR	5 000 000	5 003 452,57	0,25
TOTAL FRANCE			15 008 241,39	0,74
JAPON				
CENTRAL NIPPON EXPRESSWAY CO LTD 160522	EUR	10 000 000	10 005 545,41	0,49
TOTAL JAPON			10 005 545,41	0,49

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
REPSOL EUROPE FINANCE 090522 FIX -0.495	EUR	5 000 000	5 002 613,87	0,25
TOTAL LUXEMBOURG			5 002 613,87	0,25
PAYS-BAS				
ENEL FINA INTL NV ZCP 11-04-22	EUR	12 000 000	12 000 933,41	0,59
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 100622 FIX	EUR	15 000 000	15 007 003,27	0,74
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280422 FIX	EUR	3 500 000	3 500 540,81	0,17
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280422 FIX	EUR	1 500 000	1 500 231,78	0,08
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280422 FIX	EUR	3 000 000	3 000 463,55	0,15
TOTAL PAYS-BAS			35 009 172,82	1,73
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE ZCP 13-05-22	EUR	10 000 000	10 002 875,66	0,50
TOTAL ROYAUME-UNI			10 002 875,66	0,50
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			90 040 854,65	4,45
TOTAL Titres de créances			90 040 854,65	4,45
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR MONETAIRE ISR - Z	EUR	10 100	201 591 152,00	9,96
TOTAL FRANCE			201 591 152,00	9,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			201 591 152,00	9,96
TOTAL Organismes de placement collectif			201 591 152,00	9,96
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 0622	EUR	-484	559 020,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			559 020,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			559 020,00	0,03
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
E3R/0.0/FIX/-0.549	EUR	65 000 000	156 315,25	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.387	EUR	30 000 000	214 430,67	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.426	EUR	10 000 000	179 188,56	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.427	EUR	10 000 000	228 955,06	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.43	EUR	34 000 000	15 071,44	
E6R/0.0/FIX/-0.432	EUR	10 000 000	145 784,28	
E6R/0.0/FIX/-0.434	EUR	15 000 000	241 817,83	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.437	EUR	20 000 000	477 813,39	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.438	EUR	29 000 000	581 173,85	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.444	EUR	22 000 000	344 842,43	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.447	EUR	11 000 000	266 420,98	0,01

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
E6R/0.0/FIX/-0.447	EUR	11 000 000	266 420,98	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.45	EUR	21 000 000	354 076,10	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.457	EUR	12 000 000	226 140,93	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.457	EUR	20 000 000	353 181,89	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.459	EUR	5 000 000	112 909,72	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.459	EUR	20 000 000	206 625,78	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.462	EUR	6 000 000	55 974,90	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.463	EUR	20 000 000	247 165,23	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.465	EUR	15 000 000	128 968,58	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.465	EUR	5 000 000	89 042,47	
E6R/0.0/FIX/-0.467	EUR	4 000 000	98 025,23	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.47	EUR	36 000 000	562 118,40	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.474	EUR	25 000 000	161 603,34	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.477	EUR	17 000 000	276 168,68	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.477	EUR	8 000 000	145 331,43	
E6R/0.0/FIX/-0.482	EUR	45 000 000	380 862,50	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.484	EUR	30 000 000	327 332,00	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.485	EUR	20 000 000	53 664,00	
E6R/0.0/FIX/-0.489	EUR	25 000 000	333 768,75	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.495	EUR	25 000 000	292 014,58	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.497	EUR	10 000 000	131 501,61	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.51	EUR	40 000 000	144 242,67	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.513	EUR	25 000 000	278 839,72	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.518	EUR	30 000 000	390 228,67	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.522	EUR	17 000 000	216 019,28	0,01
E6R/0.0/FIX/-0.541	EUR	36 000 000	328 015,60	0,02
TOTAL Swaps de taux			8 745 635,80	0,43
TOTAL Autres instruments financiers à terme			8 745 635,80	0,43
TOTAL Instruments financier à terme			9 304 655,80	0,46
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-559 020	-559 020,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-559 020,00	-0,02
Créances			228 663,54	0,01
Dettes			-16 183 374,88	-0,80
Comptes financiers			271 171 122,23	13,40
Actif net			2 023 425 583,74	100,00

Parts CPR Oblig 6 Mois P	EUR	13 671,324	996,97
Parts CPR Oblig 6 Mois S	EUR	337 280,843	989,21
Parts CPR Oblig 6 Mois I	EUR	16 949,214	98 892,69